

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Session Hiver 2015**

**POL 8300-40  
PRINCIPES DE POLITIQUE INTERNATIONALE**

**Jeudi 18h00-21h00**

**Local : A-3316**

**Chargé de cours : Philippe Fournier**

**Courriel : [fournier.philippe@uqam.ca](mailto:fournier.philippe@uqam.ca)**

**Disponibilités : sur rendez-vous**

**Bureau : à déterminer**

**DESCRIPTIF OFFICIEL**

Ce séminaire porte sur les transformations des réalités internationales survenues depuis la fin de la guerre froide, ainsi que sur les différentes formes de conceptualisation de ces transformations en théories des relations internationales. Seront étudiés par exemple: la transnationalisation, la mondialisation, les découpages du système global sur les plans politiques, socio-économique, socio-culturel et identitaires.

**OBJECTIFS ET PÉDAGOGIE**

Le séminaire a pour objectif d'explorer une série d'enjeux théoriques, pratiques et normatifs liés à la politique internationale. Chaque séance sera destinée à une thématique particulière. Le rôle du professeur se limitera à introduire les séances, à orienter les discussions de groupe, à éclaircir certaines notions peu familières ou difficiles, à répondre à des questions précises concernant les textes et à assurer que toutEs les participantEs soient en mesure d'intervenir à leur aise. Étant donnée la provenance diversifiée des étudiantEs, le séminaire proposera à la fois une introduction avancée à la théorie des relations internationales et une discussion de cas de figure précis.

Les lectures au programme sont absolument centrales au bon fonctionnement du séminaire et constituent le maillon central de votre apprentissage et du développement de votre sens critique. Il est donc impératif que tout le monde ait lu les textes avant la tenue des séminaires. Ceux-ci sont tirés d'une multitude de disciplines et traditions théoriques (économie politique, sociologie politique, pensée politique, marxisme et post-marxisme, constructivisme, poststructuralisme, etc.) afin de fournir plusieurs éclairages distincts sur une même problématique ou thématique.

Votre participation sera en grande partie évaluée en fonction de votre maîtrise des textes. Comme la discipline des Relations Internationales est largement dominée par l'anglais et dans l'intérêt de vous offrir les meilleurs textes disponibles sur un sujet donné, la plupart des articles scientifiques ou chapitres de livres au programme seront dans cette langue. Sauf exception, les textes seront tous disponibles sur le site du cours (Moodle).

Au courant du semestre, vous serez amené à produire un projet de recherche individuel qui constituera une part importante de l'évaluation. Le projet se déclinera en plusieurs étapes dont un devis de recherche, un exposé oral et un travail écrit. Le processus d'écriture et de réflexion sera donc interactif et se développera à travers le suivi du professeur, les discussions en classe à la suite d'exposés oraux et, plus largement, par les échanges autour de textes ou de problèmes précis.

## ÉVALUATION

### **1) Participation (20%)**

\_ La présence en classe est indispensable, plus de 2 absences non-motivées (maladie avec billet de médecin ou mort d'un proche) entraîneront la perte automatique de 15% de la note. Les retards répétés seront aussi pénalisés.

\_ Vous serez évalué(e)s sur la fréquence et la pertinence de vos interventions et vous devrez être en mesure de démontrer une grande familiarité avec les textes au programme, ce qui veut aussi dire que vous devrez être en mesure de répondre à des questions directes du professeur et de vos collègues.

\_ À la suite de la brève introduction du professeur, chaque étudiant(e) doit présenter les textes une fois au courant du semestre lors d'une courte présentation de 10 minutes (max.). **Cette présentation compte pour 5% de la note totale.** La présentation sera ensuite commentée par un(e) 'discutant(e)' pendant 5 minutes, qui devra identifier les lacunes, points forts ou interrogations qui se dégagent de l'exposé de leur collègue. Chacune de ces interventions doit se solder par au moins 3 questions distinctes (6 en tout), dont la plupart serviront à orienter les discussions en classe.

\_ **Votre rôle de discutant et votre participation aux discussions en classe feront l'objet d'une note globale de 15%.**

### **2) fiches de lecture (20%)**

\_ 2 pages (interligne simple) à remettre par courriel chaque mercredi soir avant 23h00. Ceux et celles qui présentent les textes ou qui présentent leur travail de recherche sont exemptés des fiches de lectures.

\_ **Il y en aura 10 à faire et elles compteront pour 2% chaque.** Elles seront corrigées et annotées les vendredi de la même semaine.

\_ **Important :** les fiches de lectures ne sont pas des résumés de texte successifs. Vous devez dégager les principales thématiques et problématiques abordées dans l'ensemble des textes. Il s'agira ensuite d'identifier les forces et les lacunes de ceux-ci.

\_ Comme pour les absences, la non-remise des fiches de lecture doit être justifiée par un billet médical et pourra être reportée à une date ultérieure suite à une entente entre l'étudiantE et le professeur.

### **3) Travail de recherche (60%)**

Le projet de recherche devra avoir un lien direct avec une des thématiques traitées en classe. Il faudra aussi suivre le guide de présentation des travaux du département <http://politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/425-appendices-guide-de-methodologie.html>. L'évaluation comprend 3 parties:

#### **a) un devis de recherche comptant pour 10%, à remettre le 5 février en cours.**

Le devis de recherche, d'une longueur de 5 pages à interligne et demi (excluant la page de présentation) devra contenir les sections suivantes :

- Courte introduction et énonciation de la problématique.
- L'hypothèse principale (quel est votre argument?)
- L'approche utilisée: Le travail doit évidemment porter sur un ou des enjeux de la politique internationale, mais vous vous devez aussi obligatoirement utiliser un cadre théorique pour mener votre analyse. Bien qu'il soit fortement suggéré d'utiliser une théorie des relations internationales, vous pouvez aussi utiliser un autre cadre théorique (il est cependant préférable d'en discuter avec moi au préalable).
- Le plan du travail (les principales parties du texte et le développement de l'argumentation)
- Une bibliographie provisoire d'au moins une dizaine d'ouvrages (vous devez absolument vous référer à des sources scientifiques crédibles comme des articles scientifiques et des monographies à caractère académique. Les autres sources peuvent inclure des documents officiels, des articles de journaux, des rapports institutionnels mis en ligne mais il est très important qu'il y ait un équilibre entre les sources scientifiques/théoriques et le matériel empirique, le but étant de vous encourager à réfléchir à travers des schèmes conceptuels et à aller au delà de la simple description). Vous devrez justifier l'inclusion de chaque article ou monographie et mentionnez en quoi ceux-ci sont pertinents pour le travail en 2 ou 3 lignes.

#### **b) un exposé oral comptant pour 10% (les exposés commenceront à partir du 12 février à raison de un ou deux par cours selon le nombre d'inscrits).**

L'exposé oral est directement relié à votre projet de recherche et représente une occasion de recevoir des commentaires et des critiques (qui devront restées respectueuses et constructives!) qui devraient vous permettre de préciser et solidifier vos axes de réflexion, méthodes, objectifs et arguments.

D'une durée de 15 minutes, l'exposé doit :

- Aller au delà d'une simple (re)lecture du devis recherche
- Être clair et structuré

- Démontrer que vous êtes raisonnablement avancé(e)s dans vos recherches, notamment en discutant d'auteurs ou de thèses particulières qui sont reliées à votre projet
- Énoncez une série de problèmes ou de questions que vous n'avez pas encore élucidés afin de lancer la discussion

**c) un travail de recherche comptant pour 40% à remettre le 16 avril au début de la classe**

Le travail de recherche, d'une longueur de **22-25 pages à interligne et demi** (n'incluant pas la page de présentation, la table des matières et la bibliographie) devra inclure :

- Une introduction qui présente le sujet de la recherche, la problématique et l'hypothèse ou les hypothèses et la structure du texte
- Un développement dont toutes les parties sont reliées à la problématique
- Une conclusion qui réitère les objectifs énoncés au début du texte, les parties importantes de l'argumentation, une identification des limites de la recherche et, si vous vous voulez, une ouverture.

Vous serez évalué sur la base de :

- L'originalité et la valeur ajoutée de l'argument
- La cohérence et la structure du texte
- La qualité de la réflexion (largement aidée par le recours à de bonnes sources)
- La démonstration que vous avez intégré les commentaires critiques recueillis en classe
- La qualité de la langue
- La qualité de la présentation (évitez les citations trop longues et trop fréquentes ainsi que les espaces trop grands entre les paragraphes)

Le travail sera fait en respectant les consignes suivantes: 1- à interligne et demi et justifié; 2 - selon des marges de 2,5 cm (haut), 2,5 cm (bas), 2,5 cm (gauche) et 2,5 cm (droite); 3 - avec la police Times New Roman en 12 pt.

Aucun retard ne sera accepté sans pénalité pour la remise des travaux, à moins d'une note médicale, tout retard sera pénalisé à raison de 5% par jour.

## **PLAN DU COURS**

### **Cours 1 (8 janvier)**

Présentation de la matière et des modalités d'évaluation. Retour rapide sur les principales perspectives théoriques en Relations Internationales.

\*\*Assignation des dates de présentation de début de cours

## **Cours 2 (15 janvier) État, souveraineté et pouvoir**

Sujets de discussion: la souveraineté et l'État, constructions sociales et historiques ou concepts fondateurs unifiés ? Les différentes définitions et opérationnalisations du pouvoir et leur incidence sur la conceptualisation de la politique internationale.

### **Textes :**

\_ Stephen D. Krasner, « Abiding Sovereignty », *International Political Science Review*, Vol. 22, No. 3 (2001), pp. 229–251.

\_ Thomas J. Biersteker and Cynthia Weber « the social construction of state sovereignty » in *State Sovereignty as Social Construct*, edited by Thomas J. Biersteker and Cynthia Weber 1996, pp.1-14.

\_ Michael Barnett et Raymond Duvall, «Power in International Politics», *International Organization*, vol. 59, no. 1, 2005, p. 39-75.

## **Cours 3 (22 janvier) Mondialisation, démocratie et gouvernance**

Sujets de discussion : Démocratie et gouvernance globale; mondialisation : contextualisations historiques et place de l'État.

### **Textes :**

\_ David Held, « De l'urgente nécessité de réformer la gouvernance globale », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 38-1 | 2007, mis en ligne le 08 février 2011, consulté le 09 décembre 2014. URL : <http://rsa.revues.org/514>

\_ Robinson, William I. « Social Theory and Globalization: The Rise of a Transnational State », *Theory and Society*, Vol. 30, No. 2 (2001), pp. 157-200.

\_ Hirst, Paul and Grahame Thompson, «The Future of Globalization », *Cooperation and Conflict*, Vol. 37 No.3 (2002), pp. 247–265.

## **Cours 4 (29 janvier) Droit International, Droits Humains et Relations Internationales**

Sujets de discussion : L'ère post-nationale et les nouvelles possibilités émancipatoires. Le régime international des droits de l'homme et ses limites. Les conceptions critiques du droit international.

### **\*\*remise du devis de recherche**

### **Textes :**

\_ Sikkink, Kathryn, « Transnational Politics, International Relations Theory, and Human Rights », *PS: Political Science and Politics*, Vol. 31, No. 3, (1998), pp. 516-523

\_ Held, David, « The changing structure of international law: sovereignty transformed? » dans Held, David and McGrew, Anthony, (eds.) dans *The global transformations reader: an introduction to the globalization debate*. Polity Press, Cambridge, 2003, pp. 162-176.

\_ Brown, Chris, *Sovereignty, Rights and Justice*, Cambridge, Polity Press, 2002, pp. 115-133.

\_ Cutler, Claire, « Gramsci, Law and the Culture of Global Capitalism », *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, Vol. 8, No. 4 (2005), pp. 527-542.

### **Cours 5 (5 février) Normes et Interventions humanitaires**

Sujets de discussion: quels sont les critères pour qu'il y ait une intervention humanitaire ? Devoir moral versus souveraineté ; la responsabilité de protéger et ses critiques ; l'humanitaire comme mode de domination ?

#### **\*\*début des exposés oraux**

#### **Textes :**

\_ Wheeler, Nicolas J. *Saving Strangers*, Oxford, University of Oxford, 2000, pp. 21-52.

\_ Bellamy, A. J., « The Responsibility to Protect: Added value or hot air? », *Cooperation and Conflict*, Vol. 48, No. 3 (2013), pp. 333-357.

\_ Chandler, David, « Born Posthumously: Rethinking the Shared Characteristics of the ICC and R2P » *The Finnish Yearbook of International Law*, Vol. 21, No. 1 (2010), pp. 5-13.

\_ Didier Fassin, *La raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent*, Paris, Seuil, 2010, introduction pp.

### **Cours 6 (12 février) Les différentes conceptions de la sécurité**

Sujets de discussion: la sécurité, un terme contesté et problématique ; la sécurité humaine et ses critiques ; sécurité et théorie critique.

#### **Textes :**

\_ Dalby, Simon, « Contesting an essential concept » dans Keith Krause and Michael C. Williams (eds), *Critical Security Studies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997, pp. 3-31.

\_ Paris, Roland, « Human security : paradigm shift or hot air ? » *International Security*, Vol. 26, No. 2 (2001), pp. 87-102.

\_ Chandler, David, « Human Security: The Dog That Didn't Bark », *Security Dialogue*, Vol. 39, No. 4 (2008), pp. 427-438.

\_ Mark Neocleous, « Security, Commodity, Fetishism », *Critique: Journal of Socialist Theory*, Vol. 35, No. 3 (2007), pp. 339-355.

### **Cours 7 (19 février) Risque, sécurité et frontières**

Sujets de discussion: la mobilité comme objet de gouvernement ; gérer le risque à l'ère de l'incalculable et de l'imprévisible ; la frontière comme expression de la multiplicité du pouvoir.

#### **Textes :**

\_ Bigo, Didier, « Sécurité et immigration: vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits* [En ligne], 31-32 | printemps-été 1998, mis en ligne le 16 mars 2006.

- \_ Aradau, Claudia et Rens Van Munster. « Governing Terrorism through Risk: taking precautions, (un)knowing the future », *European Journal of International Relations*, Vol. 13, No. 1 (2007), pp. 89-115.
- \_ Salter, Mark. « When the exception becomes the rule: borders, sovereignty, and citizenship », *Citizenship Studies* Vol. 12, No. 4 (2008), pp. 365–380.
- \_ Balibar, Étienne, « Qu'est ce qu'une frontière ? » dans Caloz-Tschopp, M. C., et A. Clevenot (Eds.), *Asile, Violence, Exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*. Genève, Section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, 1994, pp. 335-343.

## **Cours 8 (26 février) La crise financière**

Sujets de discussion: crises du capital : un retour cyclique ? La financiarisation comme nouveau mode d'accumulation ; le rôle des Etats-Unis dans la crise financière ; les solutions à la crise et les alternatives au néolibéralisme.

### **Textes :**

- \_ David Harvey, *The Enigma of Capital and the Crises of Capital*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2010, pp. 1-39.
- \_ Leo Panitch and Sam Gindin, « Prelude to the Crisis: The US Treasury, Financial Markets and 'Failure Containment' » *Critical Sociology*, publié en ligne le 9 avril, 2013.
- \_ Duménil Gérard et Lévy Dominique, « Dettes souveraines: limites du traitement keynesien d'une crise structurelle », *Actuel Marx*, Vol. 1 No. 51(2012), pp. 27-43.
- \_ Albo, Gregory, « Neoliberalism And The Discontented », *Socialist register*, Vol. 44, 2009, pp. 1-9.

## **Cours 9 (5 mars) Semaine d'activités libres**

## **Cours 10 (12 mars) Le développement international**

Sujets de discussion: le tiers-monde comme objet de savoir et d'intervention ; expertise, savoir et pouvoir ; le nexus sécurité et développement.

### **Textes :**

- \_ Escobar, Arturo, « Power and Visibility: Development and the Invention and Management of the Third World », *Cultural Anthropology*, Vol. 3, No. 4 (1988), pp. 428-443.
- \_ Giles Mohan and Kristian Stokke, « Participatory Development and Empowerment: the Danger of Localism », *Third World Quarterly*, Vol. 21, No. 2 (2000), pp. 247-268.
- \_ Li, Tania Murray, *The Will to Improve: Governmentality, Development and the Practice of Politics*, Durham, Duke University Press, pp. 230-269.
- \_ Duffield, Mark, « The Liberal Way of Development and the Development-Security Impasse : Exploring the Global Life-Chance Divide », *Security Dialogue*, Vol 41, No. 1 (2010), pp. 53-76.

## **Cours 11 (19 mars) Les pays émergents**

Sujets de discussion : Les conséquences de la montée du BRIC sur la politique et l'économie mondiale (état des lieux et pronostiques); les modalités de la coopération Sud-Sud (ie. Chine/Afrique); un modèle de gouvernance pour les pays émergents (les engagements en matière de changements climatiques) ? Les institutions internationales et la représentativité Nord-Sud. Normes et pays émergents.

### **Textes :**

- \_ Chris Alden et al. « Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique mondiale », *Afrique contemporaine*, Vol. 4, No. 228 (2008), pp. 119-133.
- \_ Dos Santos, Theotônio, « Globalization, Emerging Powers, and the Future of Capitalism », *Latin American Perspectives*, Vol. 38 No. 2 (2011), pp. 45-57.
- \_ Hurrell, A. and Sengupta, S., « Emerging powers, North–South relations and global climate politics », *International Affairs*, Vol. 88 (2012), pp. 463–484.
- \_ Kurowska, Xymena, « Multipolarity as resistance to liberal norms: Russia's position on responsibility to protect », *Conflict, Security & Development*, Vol. 14, No. 4 (2014), 489-508.

## **Cours 12 (26 mars) Postcolonialisme, identité nationale et relations internationales**

Sujets de discussion: Les sources d'inspiration et bases conceptuelles du courant postcolonialiste ; l'affirmation des sujets subalternes ; les relations internationales, le biais euro centrique et le traitement de l'Autre.

### **Textes :**

- \_ Edward Said, *L'orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, pp. 13 à 42
- \_ Benedict Anderson, *L'imaginaire national*, Paris, La découverte, 2002, pp. 15 à 22.
- \_ Sanjay, Seth, « Postcolonial Theory and the Critique of International Relations », *Millennium - Journal of International Studies*, Vol. 40, No. 1 (2011), pp. 167-183.
- \_ Jabri, Vivienne, « Disarming norms: postcolonial agency and the constitution of the international », *International Theory* 6 (2014), pp 372-390.

## **Cours 13 (2 avril) Genre et politique internationale**

Sujets de discussion: les différentes théories féministes ; genre et relations de pouvoir ; les relations internationales : une discipline fortement masculinisée ; la multiplicité du féminisme.

### **Textes :**

- \_ Enloe, Cynthia, H., *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1990, pp. 1-18.
- \_ Tickner, J. Ann, « You Just Don't Understand: Troubled Engagements between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, Vol. 41, No. 4 (1997), pp. 611-632.



- \_ Steans, Jil, « Negotiating the politics of difference in the project of feminist solidarity », *Review of International Studies*, Vol. 33, No. 4 (2007), pp. 729-743
- \_ Kim Hutchings, « 1988 and 1998: Contrast and Continuity in Feminist International Relations », *Millennium: journal of international studies*, Vol. 37, No. 1 (2008), pp. 97-105.

#### **Cours 14 (9 avril) Mouvements sociaux ; Altermondialistes, indignés, austérité**

Sujets de discussion: la résistance à la globalisation néolibérale ; les alternatives au modèle de développement actuel ; horizontalisme ou partis politiques de gauche ? Le futur de la gauche.

#### **Textes :**

- \_ Boaventura de Sousa Santos et César A. Rodríguez-Garavito (eds.), *Law and Globalization from Below Towards a Cosmopolitan Legality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005. Chapitre 2, Boaventura de Sousa Santos « Beyond Neoliberal Governance: The World Social Forum as Subaltern Cosmopolitan Politics and Legality », pp. 29-63.
- \_ Glasius, Marlies and Geoffrey Pleyers, « The Global Moment of 2011: Democracy, Social Justice and Dignity », *Development and Change*, Vol. 44, No. 3 (2013), pp. 547-567.
- \_ Dean, Jodi « After the anarchist moment » *Socialist register*, Vol. 49, 2012, pp.
- \_ Alex Williams et Nick Srnicek, *Manifeste accélérationniste*.  
<https://syntheticedifice.files.wordpress.com/2014/03/manifesteaccelerationniste-multitudes56-2014.pdf>

#### **16 avril remise du travail de session dans mon casier au département.**

21 fin de la session

<b>Politique 16 sur le harcèlement sexuel</b>
Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel : 1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées. 2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude. 3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées. 4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés. 5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel. 6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. 7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue. 8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée. Pour plus d'information : <a href="http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf">http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf</a> Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886 <a href="http://www.harcelement.uqam.ca">http://www.harcelement.uqam.ca</a>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

**RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2<sup>e</sup> étage.**